

Compte rendu du CSAL

du 04 décembre 2025.

SYNDICAT	REPRESENTANT TITULAIRE			REPRESENTANT SUPPLEANT		
	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote	Nom prénom	Présent / Excusé	Droit de vote
CFDT	Laurent BOURGOIN	Présent / Excusé	OUI / NON	David LAGRANGE	Présent / Excusé	OUI / NON
	Didier MANTELET	Présent / Excusé	OUI / NON	Christian LAFOLLY	Présent / Excusé	OUI / NON
	Patrick BLANC	Présent / Excusé	OUI / NON	Didier ROUAU	Présent / Excusé	OUI / NON
CGT	Franck SENEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Jonathan BOULEAU	Présent / Excusé	OUI / NON
	Pascal JUDEE	Présent / Excusé	OUI / NON	Gilles GRIS	Présent / Excusé	OUI / NON
FO	Laetitia LEJEUNE	Présent / Excusé	OUI / NON	Jean-Baptiste CARPENTIER	Présent / Excusé	OUI / NON
	Patricia DAVANTURE	Présent / Excusé	OUI / NON	Cyrille LEJEUNE QUINTAUX	Présent / Excusé	OUI / NON
SOLIDAIRES	Christophe RENARD	Présent / Excusé	OUI / NON	Lionel VERY	Présent / Excusé	OUI / NON
ADMINISTRATION						
Nom prénom	Présent / Excusé	Nom prénom : Expert	Présent / Excusé			
Lionel VUITTENEZ	Présent / Excusé	Aurélie HUMBERT	Présent / Excusé			
Lucile LEVEQUE	Présent / Excusé	Nathalie VINCENT	Présent / Excusé			
Karine SIMONNOT	Présent / Excusé	Carole DEVALLEZ	Présent / Excusé			
Thomas SAUVANT	Présent / Excusé	Olivier LESPRIT	Présent / Excusé			
Valérie RAVET	Présent / Excusé	Christian DELANGLE	Présent / Excusé			
Sandrine VIDELIER	Présent / Excusé			Présent / Excusé		
Léa MARQUES	Présent / Excusé			Présent / Excusé		

- 1) désignation du secrétaire adjoint.

FO Cyrille LEJEUNE QUINTAUX

Déclarations liminaires : CFDT et CGT.

Suite aux déclarations, le DT renvoi un certain nombre de questions aux points de l'ODJ.

Le vote des budgets (notamment celui de VNF) est rendu compliqué par la situation politique du pays, il y a de fortes probabilités qu'une loi spéciale soit adoptée.

Concernant le plan de requalification à la demande de la CFDT, le DT est surpris que les listes doivent être communiquées et concertées avec les OS. Un bilan sera fait sur les promotions faites depuis 3 ans. Un éclaircissement aura lieu et un point sera fait sur les cas litigieux.

La SG répondra à la CFDT par mail ceci étant un dossier nominatif.

Suite à la réponse de la SG, nous l'informons que les critères de refus ne correspondent pas à ceux indiqués en national.

La CFDT rappelle que la situation des CDD de transition approche en fin d'année 2025.

Une discussion avec la DRHM a eu lieu et il n'est malheureusement pas possible de les conserver, il nous est rappelé qu'une « vie ma vie » a été réalisée.

La CFDT ne cautionne pas cette situation ne comprenant que deux jours en immersion, cela n'étant pas suffisant pour découvrir ou adhérer à une nouvelle mission.

La CFDT regrette que ces sujets n'aient pas été anticipés par la DTCB pourtant réclamé dès le début de ces contrats. En réponse, l'administration indique qu'il y aura un suivi sur les prochaines années.

- 2) tableau de suivi des décisions (T.SAUVANT).

L'administration nous informe que sur certains sujets anciens, les lignes ont été grisées (archivés).

Rajout : Présentation des avancées des implantations des CMI.

La CFDT demande que l'agent qui est proposé à la suite d'une promotion soit averti, une fois que la liste est remontée au siège. Pour la SG, c'est au chef de service de communiquer sur ce sujet.

Points pour avis.

- 1) PV du CSAL du 14 novembre 2025.

Suite au non envoi pour correction au préalable, la validation du PV est reportée au prochain CSAL.

- 2) Projet de réorganisation des pôles administratif et technique du ST Saône- Loire. (C.Delangle).

Suite à un problème de connexion avec le chef du ST SL, le DT propose de transférer le sujet l'après midi. La CFDT propose de le passer au vote maintenant, vu que celui-ci avait été présenté pour information au dernier CSAL et sans nouvelle modification, avec l'accord des autres OS.

La CFDT s'interroge pour quelles raisons les agents volontaires qui souhaitent déménager doivent attendre le mois de mars 2026. La SG répond que le planning est élaboré avec le ST en raison de travaux au SEMEH.

Pour les agents allant à Montceau, les bureaux sont prêts. Le DT est d'accord pour que les agents puissent intégrer leurs nouveaux bureaux dès qu'ils sont prêts, même avant mars 2026.

Pour la CFDT, au vu des documents présentés, rien ne s'oppose à un déménagement plus rapide.

Pour : CFDT, FO, SOLIDAIRE

Contre : CGT

- 3) Mise en œuvre de la démarche de préfiguration du PCC de la DTCB. (A.Humbert).

Les postes d'opérateurs GH seront en catégorie B et les opérateurs polyvalents seront recrutés en catégorie C.

La CFDT fait remarquer qu'un CEED ne peut pas postuler, et demande une modification de la fiche de poste. Une réflexion sera faite par la direction sur ce sujet.

La CFDT interroge sur les éventuels postulants suite à la première parution des postes.

Quelques uns en externes sans le bon profil et en interne des questionnements sans suite.

Abstention : CFDT, FO, SOLIDAIRE

Contre : CGT

- 4) Révision du règlement intérieur de la DTCB. (K.SIMONOT).

Pour la CFDT, il est regrettable que les 22 annexes du RI n'aient pas été ré-examinées.

La SG est d'accord pour les ré-étudier au sein d'un groupe de travail durant l'année 2026.

La CFDT demande de voter le corps du RI sans les annexes.

Le DT valide cette demande.

Pour : FO, SOLIDAIRE

ABSTENTION : CFDT, CGT

Points pour information.

A la demande du DT, les points seront présentés dans un ordre différent.

- **5) Situation des effectifs de la DTCB au 1^{er} décembre 2025. (K.SIMONOT).**

Pour 2025, on note 45 entrées et 42 sorties (mouvements internes compris).

La sortie des C est la plus importante.

En 2025, 112.58 ETPT de saisonniers consommés sur 113 ETPT autorisés.

La CFDT regrette que l'ancien DT soit toujours dans les effectifs de la DTCB et bloque potentiellement une entrée. Sur le ST NY, il est surprenant que le poste d'adjoint CEMI Confluence soit fermé depuis 6 mois.

La CFDT, suite à la présentation, indique que les tableaux ne prennent pas en compte les mouvements internes comme annoncé(C3 en B ou en CEED), et fait remarquer, qu'il y a une baisse de catégorie C et une hausse des catégories A et B. Il parait inapproprié d'avoir des postes d'encadrements en CEMI avec des emplois de CDD d'accroissement.

- **4) Projet de réorganisation du point d'appui de Marigny le Cahouet (ST Bourgogne), évolution de l'offre de service de la partie centrale du canal de Bourgogne. (N.Vincent).**

La navigation sur demande sera assurée par des CDD avec prise de poste à Marigny le Cahouet, l'accompagnement se fera en scooter, du lundi au vendredi, avec un nombre de bateaux limités, week-end et jours fériés sans navigation.

Une période d'essai de 2 ans est programmée à l'issue de laquelle un bilan sera réalisé.

Lors des échanges une question sur les plages horaires retenues en cas de canicule est posée.

La CFDT émet des doutes sur la capacité d'assurer l'entretien au regard des faibles effectifs prévus, suite à la présentation des postes en GH et entretien.

Naviguer sur cette partie du canal nécessitera une forte motivation.

- **3) Présentation du projet de transformation de la DTCB et de son calendrier, acte2. (C.Devallez).**

Lors de la présentation, nous sommes informés qu'il y a eu une difficulté à créer les groupes par manque de volontaires suite à l'interrogation des chefs de service.

La CFDT s'étonne de ne pas avoir obtenu de réponse à ses sollicitations par mail sur les cahiers de filière.

Une présentation des résultats se fera en fin de 1^{er} semestre 2026.

- **2) Point d'étape de la modernisation de l'exploitation et de la maintenance à la DTCB, acte1. (O.Lesprit).**

La CFDT rappelle à M LESPRIT, sa question de la déclaration liminaire concernant la concertation avec les OS locales avant la validation de nouveaux achats à la demande du national.

M LESPRIT, nous informe n'avoir que peu d'éléments en sa possession, en ce qui concerne les CMI d'Auxerre et de Pouilly. L'étude pour Auxerre venant d'arriver, il y a deux jours, et qu'il faudra dépolluer le site (hydraucarbre et autres) qui est un ancien entrepôt de transport de bus.

Il est prévu en début 2026, une réunion de présentation des projets immobiliers des CMI de Briare, Auxerre, Pouilly et Montceau.

Aux vues de la conjoncture nationale et au sein de l'établissement ces projections seront certainement revues et à la baisse.

- **1) Calendrier 2026 et programmation des sujets présentés en CSAL.**

La CFDT demande une nouvelle fois, de revoir les modalités des instances en vue des futures élections.

- 6) Présentation de l'organisation en pool des secrétaires / assistantes de la DTCB.

Pas présentée par manque de temps.

Questions diverses

Non traitées

**La Cfdt est là pour vous informer, vous écouter,
et vous défendre.**